

## Les Brèves Municipales...

Le mot du Maire,

Les mots des enfants...



*Sur mes cahiers d'écolier  
Sur mon pupitre et les arbres  
Sur le sable sur la neige  
J'écris ton nom...*

11 novembre 2018- Comme chaque année, une commémoration... Mais à celle du centenaire de l'armistice, les enfants des écoles de Peillac ont apporté une contribution particulièrement émouvante. Par le travail de réflexion accompli qui a débouché sur la lecture du poème de Paul Eluard « liberté », la réalisation d'un tableau composant la colombe de la paix, l'interprétation collective de « l'ode à la joie », ils laissent espérer que les leçons du passé ne se perdront pas avec la mémoire familiale des événements. Et chacun des participants, en quittant la cérémonie, était convaincu de son importance actuelle. Encore merci, les enfants.

*... Je suis né pour te connaître  
Pour te nommer  
Liberté.*

### Informations municipales

#### Bénévolat au cimetière

Notre charte « zéro phyto » nous engage depuis 2017 à ne plus utiliser de désherbants chimiques y compris au cimetière, ce qui rend l'entretien de l'espace plus complexe. La municipalité réfléchit à une solution plus pérenne et remercie les 10 bénévoles qui ont participé à l'opération de nettoyage du 24 octobre en vue de la Toussaint en présence d'Anthony Gicquaux, responsable des services techniques et de Yolande Marsac, adjointe au maire.

## Informations municipales (suite)

### Notre commune en « chantiers »

En septembre, ont eu lieu d'importants travaux sur les deux ponts de Guéveneux au-dessus de l'Arz. Entre ces ponts, des travaux de soutènement du mur entre la chaussée et la rivière ont été mis en œuvre. Les deux ponts ont été sérieusement renforcés. Le tonnage de cette route restera néanmoins limité à 6 tonnes en raison de la fragilité de la route. Les travaux ont été commandés et financés par Redon Agglomération qui a en charge la gestion de cette voie.

20 km de réparation de voies communales abîmées ont par ailleurs été réalisés en septembre sous la forme de Point A Temps Automatique (PATA).

Les travaux de réfection de la 2<sup>ème</sup> tranche de la rue de La Croix Landry jusqu'à la rue du 19 mars 1962 auront lieu entre début décembre et fin février et seront assurés par l'entreprise Lemée TP St Dolay pour un montant de 107 419 € HT.

Le lancement des travaux d'assainissement de la zone sud a été effectué début décembre après réunion d'information des propriétaires concernés. C'est l'entreprise SATEC qui a été retenue pour ces travaux pour un montant de 286 533 € HT. Nous bénéficions d'une subvention substantielle de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne d'un montant de 117 600€. La réponse du département à notre demande de subvention n'est pas connue à ce jour. Ces travaux qui s'étendront de décembre à mi-avril permettent le raccordement de 42 maisons rue Jeanne d'Arc, Mgr Trégaro et Carillon, sans compter les constructions potentielles.

Notre camping municipal du Pont d'Oust fait actuellement l'objet de travaux de sécurité et d'accessibilité, de mise en conformité et d'amélioration du confort. Rampes d'accès, douches et WC PMR seront mis en place.

Neuf points lumineux LED et une réserve d'eau de récupération de 10 000 litres (pour les wc) seront installés. Les travaux concernent surtout les blocs sanitaires et le chalet d'accueil, les réseaux d'eaux usées et pluviales. Le montant total des travaux s'élève à 105 435 € TTC.

En vue de l'agrandissement nécessaire de l'école La Marelle, des négociations sont en cours avec un propriétaire voisin afin d'acheter un terrain qui permettrait la création de 2 classes, un préau, un bloc sanitaire et un local de rangement. La rénovation d'une salle pour les enseignants et celle des toilettes déjà existantes sont envisagées.

Par ailleurs, l'appel d'offres est lancé concernant les salles prévues au complexe du Cormier.

Une commission municipale travaille avec le cabinet Ersilie sur la conception du lotissement de La Bande Morin sur un terrain de 1,5 ha appartenant à la mairie. Selon les plans en cours d'élaboration, la création de 22 lots destinés à la construction est envisagée. Le bailleur Néotoa est favorable à la création de 6 logements locatifs (3 T3, 2 T4 et un T5). La surface des terrains cessibles aux particuliers va de 450m<sup>2</sup> à 700m<sup>2</sup> environ. La commission travaille aux aspects paysagers, aux voies et réseaux à implanter. Des liaisons douces, dont un cheminement piéton vers le bourg, sont prévues. Un bassin de rétention des eaux pluviales sera nécessaire. L'avant-projet, l'estimation du coût et le dossier loi sur l'eau sont en bonne voie. Une réunion publique est prévue mardi 18 décembre à 20h.

### Concours Ecl'Ose 2019

#### **Embarquez à bord de la 2<sup>nde</sup> édition du concours Entrepreneuriat du Pays de Redon Lancement en janvier 2019**

Le concours Ecl'Ose valorise les entrepreneurs du Pays de Redon en mettant en lumière leur histoire, leur passion et leur énergie !

Ce concours s'adresse à vous si vous avez :

- créé une entreprise depuis moins de 2 ans...
- ou proposé une innovation dans votre entreprise ou association...
- ou changé de cap et entrepris une reconversion professionnelle permettant de créer une activité sur le Pays de Redon...
- ou si vous portez un rêve de création ou une initiative...

Candidater, c'est déjà :

Gagner en notoriété et en visibilité, booster son projet avec un accompagnement (coaching, formation) et des outils de communication (vidéo, photo), enrichir son carnet d'adresse (soirée réseau, rencontre tuteurs)...

Au total, le concours Ecl'Ose représente un ensemble de prix d'une valeur cumulée de 10 000 €

Ouverture des candidatures le 7 janvier 2019

Clôture des candidatures le 15 mars 2019

Soirée de remise des prix le 25 avril 2019 au Cinémanivel à Redon.

Pour candidater, rendez-vous sur :

[www.redon-attractivite.bzh/eclose](http://www.redon-attractivite.bzh/eclose)

Suivez-nous aussi sur facebook :

<https://www.facebook.com/ecloseconcours/>

## Informations municipales (suite)

### Nos chantiers (suite)

Enfin, depuis le mois de juin, notre commune est engagée dans une étude sur des perspectives pour Peillac à l'horizon 2030. Notre commune a été retenue dans le cadre d'un appel à projets « dynamisme des bourgs ruraux » état-région-établissement public foncier-banque des territoires. Cette étude est donc subventionnée à 40% et a été confiée au cabinet Pluréel. Réunions avec élus et habitants, rencontres de groupes de personnes, entretiens et questionnaires ont ponctué ces derniers mois. Il s'agit de repérer nos atouts et de dégager des orientations et des priorités pour Peillac au sein de Redon Agglomération, au cœur d'un triangle La Gacilly-Redon-Rochefort-en-Terre, au bord de l'axe fluvial et fluvestre du canal de Nantes à Brest. L'étude se concentre sur l'aménagement du bourg, ses accès, son animation, sa dynamique et l'évolution du quartier sud délimité par les rues de la mairie, Mgr Trégaro, Carillon, Jeanne d'Arc. Une réunion publique de restitution est prévue. Cette étude permettra à notre commune de candidater ensuite pour des subventions concernant la mise en œuvre de projets structurants.

Salle polyvalente : lors de sa dernière visite, la commission de sécurité a formulé plusieurs prescriptions visant à réduire le risque de propagation d'un feu entre la petite salle et l'entrée qui sert aussi d'évacuation en cas d'incendie. C'est pour cette raison que l'ouverture du comptoir a été bouchée et qu'une porte coupe-feu a été mise en place pour l'accès à la réserve.

### Déchets ménagers : Evolution de la collecte

Avec l'arrivée de nouveaux bacs, la collecte évolue. Voici les points essentiels à retenir :

- Ramassage des bacs jaunes (recyclage) le lundi matin des semaines paires (donc 2 fois par mois).
- Ramassage des bacs d'ordures ménagères tous les mercredis.
- Les nouveaux bacs seront distribués par des enquêteurs de la société ACP Services de mi-septembre à fin décembre.
- Ces 2 bacs seront pucés (les anciens bacs peuvent être conservés par les usagers) et leur utilisation sera obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La puce sert à comptabiliser le nombre de levées et non le poids du bac. Seul le bac d'ordures ménagères sera pris en compte pour la facturation.

Les consignes de tri sont étendues et simplifiées : TOUS les emballages sans exception sont collectés via les bacs jaunes puis valorisés. Sont concernés les sacs et films plastiques, les barquettes en plastique, les pots de yaourts, de crème, etc.

- Une facturation à blanc sera mise en place en 2019. Elle sera envoyée à chaque foyer à partir de septembre 2019. Cela permettra aux usagers d'estimer le montant de leur future facture. Il appartiendra ensuite à chacun de modifier ses comportements (achat, recyclage, compostage, ...) afin de réduire sa production de déchets (et donc sa facture !).

A noter qu'en 2019, la Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) reste en vigueur et devra être acquittée.

- Le forfait de base compte 12 levées pour les ordures ménagères.
- Une carte de déchetterie sera également distribuée en même temps que les bacs. Elle sera obligatoire pour y accéder à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2019. Le nombre de passage n'est pas limité pour les particuliers.

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le 25 octobre, s'est déroulé à la salle polyvalente le repas annuel des 70 ans et plus offert par la commune. Le repas a été préparé par le personnel communal et servi par les membres du CCAS et des bénévoles. À cette occasion, des aînés ont été honorés et des cadeaux leur ont été remis. Bruno Wujczak, originaire de Pologne, peillacois depuis 30 ans et actuellement dans sa centième année a été particulièrement mis à l'honneur. Ont aussi reçu un présent : Marie Guerrier (90 ans) ; Jeanne Hano, Maurice Coullaré, Marcel Coyac, Hélène Morice, Marie-Thérèse Douzamy, Denise Nicolas, Marcel Hallier, Marie-Thérèse Simon, Eugène Hallier, Marie-Claire Roué, Gabriel Morice, Marie-Thérèse Sérot et Joseph Tanguy (80 ans).

A l'occasion de Noël, les personnes de Peillac résidant en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) recevront un colis composé d'un cadre avec des photos anciennes de Peillac ainsi que des friandises. Les personnes seules ou les couples qui, pour des raisons de santé, n'ont pu se déplacer au repas du 24 octobre recevront une valisette de produits gastronomiques et des friandises par les membres du CCAS qui assureront la distribution.

## Les échos du conseil

Conseil du 13 septembre 2018

### FINANCES

#### **INDEMNITE DE CONSEIL AU COMPTABLE DU TRESOR (BUDGETS PRINCIPAL ET ANNEXES)**

Attribution à Monsieur Bertrand FLEURY, receveur, de l'indemnité de conseil. L'indemnité est calculée en fonction de la moyenne des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre et afférentes aux trois dernières années :

L'indemnité de conseil en 2018 s'élève à 561€92.

#### **AUTORISATION PERMANENTE DES POURSUITES ACCORDEE AU COMPTABLE DE LA TRESORERIE DE REDON**

Autorisation permanente au comptable de la trésorerie de Redon, de poursuites pour la mise en œuvre d'oppositions à tiers détenteur et de saisies.

#### **INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE 2018**

Versement d'une indemnité de gardiennage de l'église au titre de l'année 2018 à hauteur de 479.86€

#### **DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS FONCTIONNEMENT 2018**

Répartition des demandes de fonds de concours de la Communauté d'agglomération du Pays de Redon, comme suit :

↳ 50% en section de fonctionnement

↳ 50% en section d'investissement.

#### **Fonds de concours 2018 : 60 447.34 euros (identique à 2017)**

S'agissant de la section de fonctionnement, il est proposé de solliciter le fonds de concours de la manière suivante :

Service	Fonds sollicités
Médiathèque	3 000,00 €
Salle de sports	6 000,00 €
Salle polyvalente	5 000,00 €
Voirie	16 223,67 €
TOTAL	30 223,67 €

#### **LIGNE DE TRESORERIE**

Validation d'une nouvelle ligne de trésorerie d'un montant de 250 000 € pour une durée de 1 an auprès du Crédit Agricole.

#### **SUBVENTION GROUPEMENT D'EMPLOYEURS SPORTIF EN PAYS DE REDON (GESPR)**

Participation financière de la commune au Groupement d'Employeurs Sportif en pays de Redon en fonction de la mise à disposition de collaborateurs sur la commune, notamment pour les TAPS. Conformément à la proposition faite par Redon Agglomération, la participation de la commune de Peillac s'élève à de 71.86 euros pour 2018.

### PERSONNEL

#### **CREATION D'EMPLOIS SUITE A AVANCEMENT DE GRADE**

Avancements de grade 2018

- Un poste d'adjoint du patrimoine principal de 1<sup>ère</sup> classe (temps complet)
- Un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, (temps non complet : 32,67/35<sup>ème</sup>)
- Un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (temps complet)
- Un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (temps non complet : 32.10/35<sup>ème</sup>)
- Un poste d'adjoint, technique principal de 2<sup>ème</sup> classe (temps non complet : 33/35<sup>ème</sup>)
- Un poste d'adjoint technique (temps non complet : 33/35<sup>ème</sup>)

### HABITAT - ENVIRONNEMENT

#### **PLAN D'AMENAGEMENT PATRIMONIAL (CPRB)**

Présentation de la nouvelle politique patrimoniale du Conseil Régional à travers l'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne ». La conservation du patrimoine ne peut plus seule constituer un critère d'intervention financière pour les partenaires institutionnels. Il faut l'accompagner d'actions de valorisation innovante, créative ou expérimentale. Ces actions devront s'inscrire dans un Plan d'Aménagement Patrimonial à l'échelle de la commune.

Toutes les communes du réseau devront être dotées de ce plan pour 2018-2021.

Trois types de plan peuvent être envisagés :

- Plan d'aménagement dans un espace déterminé ;
- Plan d'aménagement thématique (préservation des maisons en terre...);
- Les deux à la fois.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans.

## Les échos du conseil (suite)

### DIVERS

#### **DELEGATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION POUR LA TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES**

Signature d'un avenant à la convention entre le Préfet du Morbihan et la Commune dans le cadre de la dématérialisation des marchés publics. Cet avenant a pour objet de prendre en compte l'extension du périmètre des actes de la commune transmis par voie électronique au Préfet du Morbihan.

#### **MOTION AGENCE DE L'EAU**

Dans le cadre de cette motion, le conseil municipal

- MANIFESTE son attachement à la gestion décentralisée à l'échelle des grands bassins hydrographiques des politiques conduites par les agences de l'eau, au principe « l'eau paye l'eau » et à la gestion concertée avec les acteurs de l'eau, principes qui ont fait leurs preuves depuis cinquante ans.
- EXIGE que des solutions soient rapidement trouvées pour que la capacité d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne au 11<sup>e</sup> programme soit maintenue à un niveau permettant de répondre aux enjeux du bassin.
- CONTESTE l'augmentation des contributions aux opérateurs de l'Etat qui prend effet à compter de 2018.
- EXIGE que soit ainsi reconsidéré l'encadrement législatif des 11<sup>es</sup> programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau afin de relever leur capacité d'intervention.
- SOUHAITE que le Comité de bassin Loire-Bretagne soit invité aux assises de l'eau et ATTEND qu'elles abordent la question de la capacité d'intervention des agences de l'eau et qu'elles apportent des réponses ambitieuses face à l'ensemble des défis à relever.

### MARCHÉS

#### **MARCHÉ CAMPING - VRD et GROS OEUVRE**

Résultats de la consultation des entreprises pour les travaux au camping.

Pour les VRD, l'entreprise Coué Crété de Saint-Martin-sur-oust a été retenue pour un montant de 27 087.63 euros HT (32 505.15 € TTC).

Pour le gros œuvre, l'entreprise SRP de Saint-Nicolas-de-Redona été retenue pour un montant de 24 990.00 euros HT (29 988 € TTC).

## Conseil du 18 octobre 2018

### FINANCES

#### **TARIFS ASSAINISSEMENT 2019**

Maintien des tarifs assainissement existants pour 2019 :

- Part fixe / semestre : 23,20 €
- Part variable de 1 à 30m<sup>3</sup> : 1,88 €
- Part variable pour 31m<sup>3</sup> et plus : 2,22€

### PERSONNEL

#### **MODIFICATION TAUX HORAIRE D'UN ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE 32 h 40 à 30 h par semaine**

A compter du 01/12/2018, modification du taux horaire d'un agent du service restauration, suite à sa demande (passage de 32 h 40 à 30 h par semaine) et sachant que dans le cadre de l'audit du Centre de Gestion, cette demande peut être prise en compte.

### MARCHÉS

#### **MARCHÉ VOIRIE RUE DE LA CROIX LANDRY : ATTRIBUTION**

Attribution du marché de travaux VRD pour l'aménagement et la sécurisation de la rue de la Croix Landry à l'entreprise : Lemée TP Saint-Dolay pour un montant de 107 418.53 € HT

#### **MARCHÉ EXTENSION ASSAINISSEMENT QUARTIER SUD DU BOURG : ATTRIBUTION**

Attribution du marché de travaux d'extension du réseau d'eaux usées quartier sud du bourg à l'entreprise SATEC-Vilde Guingalan (22) pour un montant de 286 532.67 € HT.

#### **MARCHÉ CAMPING : ATTRIBUTION COMPLEMENTAIRE**

Attribution des lots dans le cadre des travaux au camping du pont d'Oust

LOTS	Montant HT	Entreprises
COUVERTURE-ZINGUERIE	1 583,29	EVENO
MENUISERIES EXTERIEURES	2 088,00	HEMERY
ELECTRICITE - CANDELABRES	13 603.40	CPEO
PLOMBERIE	6 223,70	CPEO
FAIENCE CARRELAGE	6 000,40	LE BEL
PEINTURE	6 285,84	CHENAIS

### INVESTISSEMENT

#### **MARCHES SALLES CHAUDE ET FROIDE**

Lancement de la procédure d'appels d'offres validation de l'exécution les travaux de construction des salles chaude et froide.

Attribution par le Conseil Départemental du Morbihan d'une subvention de 112 500 € et des fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération de Redon pour un montant de 46 420 €.

## Les échos du conseil (suite)

### Conseil du 18 octobre 2018 (suite)

#### INTERCOMMUNALITE

#### **PRESENTATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DE REDON AGGLOMERATION POUR APPROBATION PAR PEILLAC (Commune membre)**

Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Redon Agglomération dans le cadre de la compétence mobilités avec substitution au syndicat intercommunal des transports scolaires des cantons de Guémené-Penfao et Saint-Nicolas-de-Redon.

La Commission a approuvé comme période d'évaluation les années 2015 à 2017. A l'issue de l'examen de différents scénarii, la commission a retenu l'évaluation des charges sur la base de la moyenne des contributions versées par les communes sur les trois derniers comptes administratifs.

## Les associations, les services et les particuliers nous communiquent...

### La part du colibri de l'école Saint Pierre

Depuis longtemps à l'école St Pierre, les déchets sont triés, collectés et recyclés : les bouchons pour l'association solidaire fleur de bouchons 56; les papiers et cartons, les cartouches et crayons vendus pour aider aux besoins financiers de l'école. Depuis la rentrée les enfants et les adultes s'engagent davantage pour la planète. Opération « nettoyons la nature », réduction et tri plus poussés des déchets, remplacement des néons dans les classes par des panneaux LED économes en énergie... En partenariat avec le CPIE (Centre Permanent Initiatives Environnement) et Redon Agglomération, les enfants bénéficient de 5 semaines banalisées dans l'année pour travailler en atelier sur la nouvelle vie des déchets (visite de l'usine Paprec et animation recyclage), le recycl'art, la fabrication de papier, la mise en place d'un composteur et l'achat responsable. Parmi les objectifs de l'année : devenir éco-citoven et obtenir le label éco-école.

### Danse loisirs traditionnelles

DRAOU est une association de danses loisirs traditionnelles. Son but est de promouvoir la culture, l'initiation et la pratique de la danse bretonne. L'association est accompagnée de 6 musiciens pour jouer les airs des différents terroirs. L'objectif est d'apprendre ensemble ou de se mettre à niveau. Le groupe anime ponctuellement des animations (initiation, danses en costumes, ...). Les cours sont assurés par un moniteur Kendalc'h, deux mercredis par mois, de 19h30 à 21h30 à la salle polyvalente. N'hésitez pas à nous poser vos questions : Clarisse Robert : 06 71 65 50 67 ou Thierry Druart : 07 81 61 24 04.

### Ludothèque La Loço

*1200 jeux à votre disposition depuis les jeux d'éveil jusqu'aux jeux pour adultes en passant par de nombreux jeux pour les familles.*

La ludothèque vous accueille tous les mardis de 16h45 à 18h45 et tous les samedis de 10h à 12h, sauf pendant les vacances scolaires.

La Loco vous propose également environ 70 jeux géants pour des animations familiales, de quartiers ou associatives.

Tous les renseignements pratiques sur notre blog :

[lalocodepeillac.blogspot.com](http://lalocodepeillac.blogspot.com)

Contact : [ludotheque.laloco@gmail.com](mailto:ludotheque.laloco@gmail.com)

### Les rendez-vous d'hiver de La Loco :

- Deux **soirées jeux chez l'habitant** dans le cadre des festivités de la Pomme d'Orange :

Le samedi 15 décembre 2018 à partir de 20h, chez Myriam et Franck Morin à la Croix Fourchée - Les Fougerêts

Le samedi 26 janvier 2019 à partir de 20h, chez Stéphane et Véronique Duval, La Heugaie, Peillac.

- Un **après-midi « jeux pour tous »** le dimanche 3 février 2019 à la salle polyvalente de Peillac.

*Depuis son ouverture en 2005, La Loco ne cesse d'enrichir son fonds de jeux et jouets. N'hésitez pas à venir découvrir les dernières nouveautés.*

### Sports et loisirs des retraités

La projection du « film documentaire du mercredi » organisée par le Club Sports et Loisirs et programmée le mercredi 12 décembre est annulée.

## Les associations, les services et les particuliers nous communiquent... (suite)

### Médiathèque Le Grand Logis

#### Décembre

- Samedi 8 décembre de 10h à 12h : Atelier Initiation à la linogravure avec Amala créations. Adolescents, enfants à partir de 7 ans accompagnés, Adultes. Gratuit - sur inscription. Information et réservation au 02 99 91 27 08 ou à [mediatheque@peillac.fr](mailto:mediatheque@peillac.fr)

- Mercredi 12 décembre à 18h30 : Veillée de Noël des élèves de l'Ecole de Musique Traditionnelle. Gratuit.

- Samedi 15 décembre à 11h : Lectures de Noël. Des histoires de Noël et de neige pour adoucir l'attente... Lectures de Noël proposées par les jeunes bénévoles de la médiathèque. Gratuit - à partir de 3 ans.

- Mercredi 19 décembre de 14h30 à 17h : Atelier bricolage familial de Noël. Gratuit - atelier parents-enfants de 4 à 15 ans. Information et réservation au 02 99 91 27 08 ou à [mediatheque@peillac.fr](mailto:mediatheque@peillac.fr)

- Jeudi 20 décembre à 20h30 : Veillée irlandaise avec Pierre-Josquin Goisbault. Au son de la mandoline, de la guitare, du banjo et du bodhrán, voici une invitation à un intimiste et chaleureux voyage entre airs et ballades irlandaises, compositions et folksongs nord-américaines. 5 € - Sur réservation au 02 99 91 27 08 ou [mediatheque@peillac.fr](mailto:mediatheque@peillac.fr) (nombre de places limité).

- Samedi 22 décembre de 11h à 12h : Les écoutes de Larcsen « La petite musique de Jean-Claude Ellena ». Documentaire audio sur la création de parfums. La parfumerie de Jean-Claude Ellena a ceci d'original qu'elle est une mélodie gracieuse et limpide. Les parfums qu'il compose sont avant tout mélodieux. Pour les percevoir à jour, il faut d'abord savoir les écouter comme une petite musique. Gratuit - adultes.

#### Janvier

- Exposition d'instruments de musique « Voyage musical en Afrique » mise à disposition par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

- Mercredi 9 janvier de 11h à 12h : Les écoutes de Larcsen « Spécial jeunesse ». Les Paresseux, conte musical de Camille Patissier et Julie Le Feunteun.

- Samedi 12 janvier de 11h à 12h : Les écoutes de Larcsen « S'évader ». Création On air - France culture. Partir dans nos pensées, déconnecter du réel. Nous avons tous des moments où nous échappons au réel de Charlotte Rouault et Benoit Bories. Public adultes. Gratuit

- Samedi 19 janvier de 10h30 à 12h30 : Balade lecture animée par Sophie Pontgélard de l'association Saute Ruisseaux, association de découverte de la nature et des chemins de traverse. 10h30-12h30 (arriver 15 min avant). Durée : 2h00 - 4km max. Rdv : médiathèque. Prévoir : chaussures de marche et vêtements en fonction de la météo, si le temps est trop pluvieux, les lectures auront lieu dans la médiathèque. Gratuit tout public à partir de 8 ans.

#### Février

- Exposition interactive sur le polar « Qui a refroidi Lemaure ? » mise à disposition par la Médiathèque Départementale du Morbihan.

### Yoga du rire association Aurore

Béatrice Cousin propose cette année des séances de yoga du rire où on peut venir seul ou en famille. La méthode est incroyablement simple et s'appuie sur des jeux et des mouvements. Le yoga du rire se fait sans parler, en courant, en dansant, en sautant et par le contact du corps. Le mouvement amène le rire qui se propage au sein du groupe. Ces séances permettent de lâcher prise, de libérer des hormones positives comme les endorphines antistress, la sérotonine régulatrice de l'humeur, la noradrénaline anti-inflammatoire ainsi que la dopamine, hormone du plaisir. Yoga du rire : 6 € à la séance.

Contact et informations : Béatrice Cousin

06 19 27 59 91 / [auroresophro@gmail.com](mailto:auroresophro@gmail.com)

[www.sophrologieaurore.sitew.com](http://www.sophrologieaurore.sitew.com)

### Appel aux dons - Manoir du Plessis

Dans la nuit du 03/11/2018, un incendie s'est déclaré au Manoir du Plessis à Peillac. Marie-Christine et André y effectuaient des travaux de restauration depuis 20 ans. Aujourd'hui, du fait de leur âge et de leurs faibles revenus, ils ne sont pas en capacité d'effectuer seuls les travaux de réparation. Si vous souhaitez apporter votre contribution, des urnes sont disponibles à la boulangerie « le Fournil de Charly » ou à la « Boucherie du coin ». Vous pouvez verser un don en ligne sur le site :

<https://www.leetchi.com/c/pour-marie-et-dede>

## Les actus communales... les événements et festivités de la rentrée...

Plusieurs manifestations se sont déroulées entre septembre et novembre et ont connu un bon succès. La **fête de la galette** organisée le 9 septembre par le comité des fêtes a été cette fois épargnée par la pluie. Les bénévoles ont pu montrer à cette occasion leur savoir-faire et les traditions rurales de battage dans une belle ambiance musicale traditionnelle.

La municipalité remercie Joël Beaupérin, président de l'association des Amis de la chapelle de Maubran. Lors des **journées du patrimoine** de la mi-septembre, la chapelle a fait partie des 50 lieux « coup de cœur » sélectionnés par la région Bretagne. Joël a partagé sa connaissance des lieux en accueillant de nombreux visiteurs tout au long du week-end. Cette manifestation a aussi permis de découvrir les talents de Sandrine Gacoin, artisan du textile habitant notre commune, qui a exposé des bannières. Le même week-end, l'association Minoterie 21 a inauguré une peinture murale, œuvre de l'artiste finistérienne Eva Taulois, sur le pigeonnier de Guéveneux à proximité du pont.

C'est également en septembre que l'association « **Le fauteuil à ressort** » a fêté les 2 ans de l'ouverture de son tiers lieu et espace de co-working sur deux étages au-dessus du bar Le Relais. L'association compte désormais 16 professionnels indépendants qui ont installé leur bureau dans ce lieu. Elle est à la recherche d'un nouveau lieu pour développer autrement son activité.

Contact : 09 72 57 55 39

Le 21 septembre, à l'initiative de quelques parents d'élèves de la filière bilingue breton-français, une nouvelle association, **Div Yezh Paolieg** (Deux Langues Peillac) s'est créée à l'école publique La Marelle. Contact : [divyezh.paolieg@gmail.com](mailto:divyezh.paolieg@gmail.com)

Le 5 octobre, a été lancé devant la mairie, **le collectif « Nous voulons des coquelicots »**. Une centaine de personnes était présente, relayant ainsi un mouvement national de lutte contre l'utilisation des pesticides. Ce collectif se retrouvera désormais chaque premier vendredi soir du mois pour poursuivre sa mobilisation.

[www.nousvoulonsdescoquelicots.org](http://www.nousvoulonsdescoquelicots.org)

Le 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre, s'est déroulé **la 29<sup>ème</sup> édition de la fête des fruits de l'automne**. Une belle réussite culturelle et conviviale sous un magnifique soleil. C'est par la projection de films réalisés par le peillacois Daniel Cheval que la fête a commencé dès le jeudi pour une centaine de spectateurs. 15 associations peillacoises et 390 bénévoles ont rejoint le comité d'animation peillacois à l'occasion de cette fête. 35 artistes, plus de 7000 visiteurs, 30 chantous, 290 convives au repas chanté, 600 marcheurs aux randonnées ! Nos félicitations à tous et particulièrement au jeune peillacois Mattéo Bloyet, initiateur d'un premier tremplin jeunes de musique traditionnelle qui fut très apprécié. La réunion bilan laisse apparaître un excellent résultat financier qui permet d'envisager une belle 30<sup>ème</sup> édition. La répartition financière entre les écoles et les associations sera annoncée à la clôture définitive des comptes. Concours culinaires jus de pomme : 1 Jean-Philippe Locard. 2 Jean-Michel Doreau. 3 Raphaël Blanchard. Tarte et gâteaux : 1 Marie-Thérèse Lamballe. 2 Anne Pii Saare. 3 Sarah Broyart. Cidre : 1 Marcel Naël. 2 Fernand Geffrault. 3 Michel Chesnais. Confiture : 1 Christelle Lebré. 2 Gwénola Furic. 3 Pierre-Yves Lucas. Bocal : 1 Pierre-Yves Lucas. 2 Mickaël Bloyet. 3 Franck Cédaim. Le trophée offert à chaque gagnant sera remis en jeu l'an prochain. Tremplin jeunes de musique traditionnelle : 1 Duo Jirault-Cornic (Trégor). 2 Trio Alcon (pays de Guérande). 3 LLYM (Trégor). Concours du bon poids et bonne longueur de la courge : Marie-Thérèse Tavernier (courge de 25 kg et 82 cm remise par le comité des fêtes au profit de La Ligue contre le cancer). Tirage au sort du bénévole de l'édition 2018 : Claire Gueyraud.

Le 4 novembre, s'est déroulée **la 6<sup>ème</sup> édition de la fête des soupes** organisée par la Ligue contre le cancer. 14 soupiers ont proposé leur potage maison et les visiteurs ont voté pour établir un classement : 1 Marie-Christine Rouet. 2 Marie-Thérèse Moisan et Hélène Kergal. 3 Didier Hantrais (soupe du village de La Corderie). Le panier garni a été remporté par René Danilet. Un chèque de 1 778 € a été remis à la Ligue contre le cancer.

Notre commune a célébré **le centième anniversaire de l'armistice 1918**. Environ 80 personnes étaient présentes à cette cérémonie qui s'est déroulée à l'église en raison de la pluie. Les enfants des deux écoles ont lu des textes et poèmes. Un tableau représentant une colombe entourée de messages de paix a été remis à la mairie par les enfants de l'école St-Pierre au nom de l'ensemble des enfants peillacois.